



VILLE de VELAUX

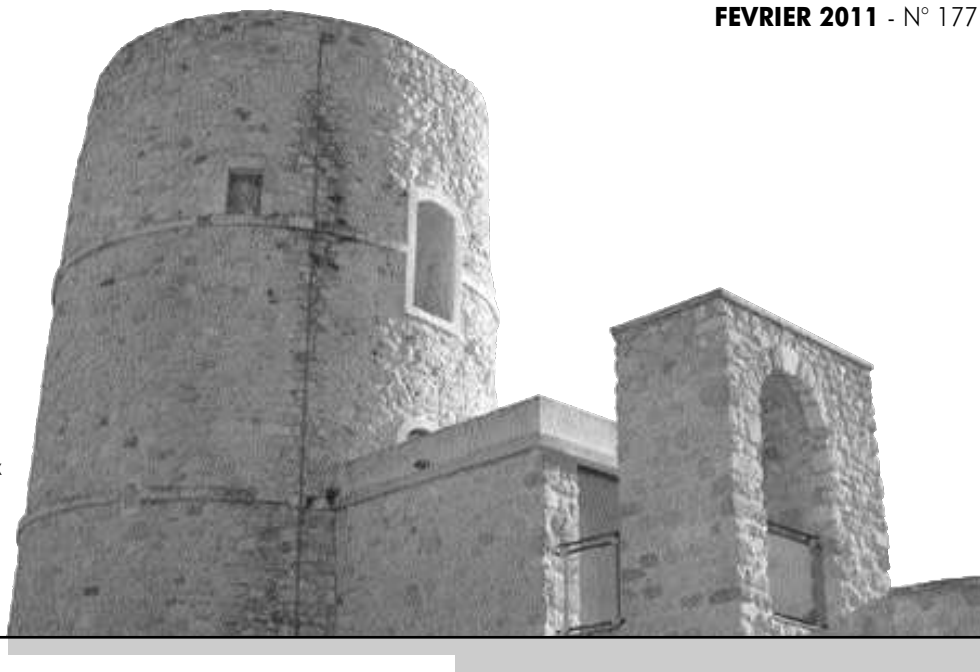
HÔTEL DE VILLE DE VELAUX

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : J.P. MAGGI

COMITE DE RÉDACTION : C. CAUHAPE

A. HERTOUX, D. OLANDA, A. DUPREY,

S. ABDELMALEK



D'une tour à l'autre

Edito

Il n'est pas dans mes habitudes d'aborder dans cette revue les problèmes qui touchent plus largement notre pays. Cependant, j'ai jugé que mon devoir de premier magistrat était de vous alerter sur les conséquences de la réforme des collectivités territoriales.

La fusion du Département et de la Région avec l'élection en 2014 d'un conseiller territorial n'est que l'une des facettes de cette loi votée le 16 décembre 2010.

L'autre aspect et non des moindres est, à terme, la perte d'autonomie financière des communes.

Peu à peu, ces dernières vont devoir piocher dans leurs "économies" pour faire face aux dépenses de fonctionnement. Les départements, partenaires des projets des collectivités auront les mêmes problèmes. 25 départements français sont au seuil de la faillite en raison notamment des nouvelles charges qui ont été transférées (RMI-RSA, personnel des collèges) sans les compensations financières de l'Etat.

Le poids financier de la suppression de la taxe professionnelle, qui prive les finances publiques de 7 milliards d'euros va, à terme, être supporté par les ménages.

Au delà de cette mesure, contestée de manière unanime par les élus toutes tendances confondues, nous allons vivre une véritable régression démocratique avec un confortement des pouvoirs du Préfet.

Réunis en colloque la semaine dernière, les élus du département ont pris l'ampleur des conséquences de cette loi. Bien au delà des obédiences et des procès d'intention, les maires sont bien décidés à faire valoir les intérêts de leurs administrés, car ils sont au plus près de leurs difficultés quotidiennes en matière d'emploi, de logement, d'éducation et de pouvoir d'achat. Au-delà de la colère, c'est un sentiment de profond désarroi qui domine.

Pour en revenir plus spécifiquement à notre commune, ce mois de février va être marqué par le lancement du chantier du parvis de la mairie qui fait suite à l'attribution d'un marché public. A présent que les bâtiments sont en phase d'achèvement nous allons aménager cet espace qui, je l'espère, deviendra un vrai lieu de rencontres et d'animations.

Plusieurs mois seront nécessaires à cette réalisation, c'est pourquoi nous pouvons déjà vous annoncer que l'inauguration de cet ensemble aura lieu à la fin du printemps.

Ensuite, des travaux de grande envergure qui devraient durer 6 à 7 mois seront entrepris pour le réaménagement de la voie entre les Quatre Tours et le carrefour d'Intermarché. D'autre part, une nouvelle voie va être créée pour accéder au centre commercial du Parterre à partir de l'avenue de la Gare avec la création d'un rond-point à "La Croix".

Nous souhaitons que l'inauguration de ce nouveau pôle administratif et culturel, moment important de la vie et de l'histoire de notre village, soit véritablement une fête pour tous. Les services y travaillent d'ores et déjà pour vous faire partager cet heureux évènement.

Jean-Pierre MAGGI
Maire de Velaux

VELAUX SUR INTERNET
<http://velaux.net>
www.agglopo-le-provence.fr

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

LES LUNDI, MARDI ET JEUDI
de 9h à 12h et de 15h à 17h

LE MERCREDI
de 9h à 12h et de 15h à 18h30

LE VENDREDI
de 9h à 17h30 sans interruption

TÉLÉPHONE
04 42 87 73 73

Sommaire

Editorial	1
Permanences	2
Velaux Infos	3
- Etat Civil	
- Médecins & pharmacies de garde	
- Recensement militaire	
Infos diverses	4
Velaux Assos	5
Médiathèque	6
Infos Jeunes	7
Agenda	8

Permanences

AVPE

M^{me} Françoise POMEROLE, adjointe au Maire, déléguée à la petite enfance, présidente de l'AVPE, reçoit sur rendez-vous, place du Bon Puits.

Tél : 04 42 74 70 46

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

6, avenue de la Gare - 1^{er} étage

Réception du public

du lundi au jeudi de 9h à 12h

Tél : 04 42 87 73 77

M^{me} Yolande PASTRE, adjointe au Maire, déléguée à l'aide sociale, reçoit le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois sur rendez-vous.

Aide-ménagère ADAR

Lundis 14 et 28 février de 9h à 11h

Assistantes sociales DGAS

Sur rendez-vous

Tél : 04 90 44 76 76

Conseiller juridique

Mercredi 9 février de 9h à 11h30

Permanence d'écoute Alzheimer

Mercredis 9 et 23 février de 14h à 18h

Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77

Point écoute famille

Mercredis 9 et 23 février de 14h à 18h

Permanence confidentielle assurée par **M^{me} Simone KLEIN**, conseillère conjugale et familiale

Tél : 04 42 87 73 79 ou 04 42 87 73 77

Centremploi / Famillemplois

La Bastide Lopez - allée de La Péraude

Uniquement sur rendez-vous en téléphonant au

04 90 53 47 39

Conciliateur

Judis 3 et 17 février de 14h à 16h

Service Technique - avenue Jean Moulin - Velaux

Economie - Emploi

- ANPE : offres d'emploi, ateliers thématiques, etc.
- MISSION LOCALE : permanences pour les jeunes de 16/25 ans (emploi, logement, santé, etc.)

Renseignements au **Bureau de l'Emploi et de l'Economie** - La Bastide Lopez - allée de la Péraude

Tél : 04 42 87 73 78

Permanence du Maire

M. Jean-Pierre MAGGI, Maire de Velaux, reçoit en Mairie le mercredi de 17h à 19h **sur rendez-vous**.

Tél : 04 42 87 73 73

Permanence du Conseiller général

M. Jean-Pierre MAGGI, Vice-président du Conseil général, reçoit tous les jeudis après-midi **sans rendez-vous**, de 15h à 17h, dans les locaux de sa

permanence : 30, passage Journet-Dubief à Pélissanne.

Tél : 04 90 55 05 33 (uniquement le jeudi)

Pôle Vie de la Cité Vie associative

M. Didier DEBARGE, premier adjoint, reçoit les associations **sur rendez-vous**, à la Maison des Associations - Les 4 Tours.

Tél : 04 42 46 34 51

Relais assistantes maternelles

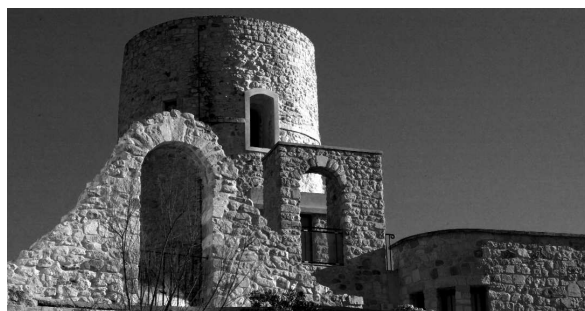
Permanence assurée par **M^{me} Nathalie GONZALEZ** tous les mercredis de 9h à 12h, dans les locaux de l'AVPE, place du Bon Puits.

Tél : 04 42 85 46 97 ou 06 75 07 98 06

Rencontre du vendredi 25 février de 9h à 10h30

Sur inscription au **04 90 53 08 83**

Temps de rencontre pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, ou pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de la maman ou du papa, ne bénéficiant pas d'un accueil collectif.



Tour Musée

Ouverture au public **le samedi de 14h à 17h**
Visite guidée sur rendez-vous

Service Patrimoine : 04 42 87 73 59

Etat civil

Naissances

Léonie CREST, le 8 décembre
Romane VIGO, le 18 décembre
Clémentine PINERO--VEDRINE, le 27 décembre

Mariages

Yves HERMITTE et Dominique VEYSSET, le 30 décembre

Décès

Françoise BADAROUX épouse CROCHET, le 29 novembre
Yvon VIGNAUD, le 4 décembre
Denise VIDAL veuve MERQUIOL, le 10 décembre
Alexandre MUNOZ, le 14 décembre
Sylvie POULY, le 30 décembre
Marie QUINTIN veuve BERBON, le 3 janvier

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février et mars 1995 (avoir 16 ans révolus) doivent se faire recenser en Mairie avant le 31 avril 2011.

Pour effectuer cette démarche, se munir de sa carte nationale d'identité, du livret de famille ainsi que de la carte nationale d'identité des parents s'ils sont nés à l'étranger.

Pour tous renseignements :

Service Etat civil au 04 42 87 73 73

Arrêté brûlage

Réf. 0958.08 - N° 167/08

HORS SAISON ESTIVALE

Durant les mois **d'octobre, novembre, décembre, janvier, avril et mai**, tout emploi du feu sur la commune de Velaux est autorisé lorsque la vitesse du vent est **inférieure à 30km/h et seulement le matin entre 6h et 10h.**

Durant les mois de février et mars, une demande préalable devra être effectuée en Mairie une dizaine de jours avant la date prévue. L'emploi du feu se fera toujours **entre 6h et 10h.**

A partir de 10h le feu doit être complètement éteint et noyé.

Une psychologue

Hypnose Ericksonienne, coaching professionnel s'installe à Velaux

Nathalie IMBERT

Résidence Clos des Tilleuls- avenue de Lombardie

Tél : **06 26 83 56 40**

Courriel : **nj.imbert@orange.fr**

Médecins & pharmacies de garde

(de 20h à 8h en semaine, du samedi 12h au lundi 8h, les jours fériés)

En cas de besoin médical, contacter **le centre 15** qui joindra le médecin de garde.
Pour connaître les pharmacies de garde, contacter **le centre d'appel, au 32 - 37.**



Infos diverses

QUAND ALLEZ-VOUS PASSER AU TOUT NUMERIQUE ?



Qu'est-ce que la télévision numérique ?

Le numérique au quotidien :

Nos sons et images sont aujourd'hui de plus en plus numérisés. La numérisation est la transformation des images et des sons analogiques en fichiers informatiques. Cela permet d'obtenir des sons et des images de très grande qualité. Pour capter et lire ces sons et images numériques, nos appareils se sont transformés.

Le passage à la télévision numérique :

Le passage au tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France 5/Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En France, ce passage se fait progressivement, région par région. Il a démarré en 2009 et se terminera le 30 novembre 2011. **Notre région passera au tout numérique le 5 juillet.**

La télévision numérique existe déjà sur le territoire français depuis plusieurs années. Elle est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore via la TNT lancée en 2005.

Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne numérique, permet d'accroître et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.

Les bénéfices :

Le passage au tout numérique est la plus grande évolution de la télévision depuis la couleur.

Le numérique offre de multiples avantages :

- **un plus grand nombre de chaînes** (jusqu'à 19 chaînes gratuites au lieu de 6, plus de chaînes locales, des chaînes supplémentaires disponibles sur abonnement auprès d'opérateurs commerciaux).
- **des chaînes en haute définition (HD)**
- **un choix de programmes plus large**
- **un guide des programmes intégré**
- **une meilleure qualité de réception, d'image et de son.**

Les modes de réception :

- **par une antenne râteau** si vous êtes dans une région couverte par la TNT et si vous disposez d'un équipement adapté.
- **par le satellite** si vous êtes dans une zone non encore couverte par la TNT et si vous disposez déjà d'une parabole pour recevoir les chaînes nationales en analogique, vous pouvez bénéficier des chaînes numériques gratuites de la TNT en vous équipant d'un pack pour la réception gratuite de la TNT par satellite que vous trouverez chez n'importe quel distributeur.
- **par le câble.** Si vous êtes raccordé à un réseau câblé, vous avez normalement accès aux chaînes gratuites (sans abonnement) de la TNT.
- **par la ligne téléphonique ADSL** si vous êtes abonné à une offre "Triple play" pour l'accès à Internet et le téléphone.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ?

Consultez le site : www.tousaunumerique.fr

ou téléphonez au **0 970 818 818** du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local)

Velaux Assos

CLUB DENIS PADOVANI

Vendredi 4 février

Thé dansant au club

Prix : **6,50 euros** (7,50 euros pour les invités)

Vendredi 18 février

Sortie à la journée à Noves - menu corse et après-midi dansante

Prix : **28 euros**

Vendredi 25 février

Spectacle à Martigues " Les plus beaux ballets classiques "

Prix : **29 euros** (transport à la charge du club)

Renseignements au 04 42 87 99 14

RETROUVEZ LES SORTIES DE

l'association des randonneurs

sur [http : //arpv.free.fr](http://arpv.free.fr)

l'amical cyclotourisme velauxien

sur [http : //cyclo-velaux.chez-alice.fr](http://cyclo-velaux.chez-alice.fr)

AMICALE DES ANCIENS DE L'ARMEE DE L'AIR

Cette association s'adresse aux militaires de carrière, appelés et personnels civils des Armées de l'Air, de Terre et de Mer, ainsi qu'aux personnes sympathisantes (sorties et activités diverses tout au long de l'année).

Les personnes qui le souhaitent, peuvent envoyer leur adresse mail ainsi que leurs nom et prénom, afin d'être informées des activités de cette association.

Pour tous renseignements

Président : **04 42 20 40 08**

Secrétaire : **04 42 46 34 78**

Courriel : **4a.aix@orange.fr**

INFOS ARAC LOISIRS

JOURNEE " CHANDELEUR "

Samedi 5 mars à partir de 14h30

Salle Denis Padovani - Foyer 3^{ème} âge

Goûter récréatif (crêpes, oreillettes, boissons...) et animation assurée par Chérie FM

Tarif : **8 euros**

Date limite d'inscription : **le 2 mars**

Renseignements et réservations

Jean-Claude Carlo : **04 42 87 99 29 ou 06 22 17 21 88**

Pierre Balestrieri : **04 42 87 43 13 ou 06 09 87 93 27**

COMMUNIQUE DE L'ARAC

(Association Républicaine des Anciens Combattants)

Des amis, de la famille ou bien vous-même avez participé à des opérations telles que guerres du Golfe, du Liban, en Afghanistan, en ex-Yougoslavie...

Vous avez des droits. Nous pouvons vous aider dans vos démarches.

Contactez-nous !

Pierre Balestrieri **04 42 87 43 13 ou 06 09 87 93 27**

Jean-Claude Carlo **04 42 87 99 29 ou 06 22 17 21 88**

Christian Poitevin **04 42 87 40 33 ou 06 62 45 40 33**

Une permanence de l'ARAC est assurée le 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h30 à 11h30, dans la salle des fêtes, place François Caire.



Médiathèque

“ Histoire(s) de s’amuser ”

L’assemblée générale des Amis de la médiathèque aura lieu le mardi 1^{er} février à 18h30 à la médiathèque.

Cette association a pour vocation d’accompagner les projets de la structure afin de promouvoir la lecture au travers d’animations.

Avis de recherche

Nous préparons une exposition sur les vieilles rues de Velaux et leur signification. A cet effet, la médiathèque recherche tous documents ou photos de Velaux en noir et blanc. Nous vous remercions par avance pour vos informations ou documents.

Secteur adulte

Atelier d’écriture

animé par Marianne Alainmat

les jeudis 3 et 17 février de 10h à 12h

Soirée “ A la rencontre des étoiles ”

animée par Paul Colombier de l’Astro-Club de Velaux, agréementée par les contes de Jean Lambert

le vendredi 18 février à 19h30

Sur inscription avec la carte de membre des Amis de la médiathèque

Sélection adulte

Romans

Naissance d’un pont de Maylis de Kerangal, Ed. Verticale, 2010

La bascule du souffle de Herta Müller, Ed. Gallimard, 2010

La couleur des sentiments de Kathryn Stockett, Ed. Acte Sud, 2010

Bandes dessinées

Black hole de Charles Burns, Ed. Delcourt, 2006

Omni-visibilis de Lewis Trondheim, Ed. Dupuis, 2010

L’or et le sang (tomes 1 et 2) de Maurin DeFrance, Ed. 12 bis, 2010

DVD

Le hérisson de Mona Achache, 2009

Le retour d’Andreï Zviaguintsev, 2004

La reine des neiges de Gennadi Kazansky, 1966

CD

Aaron, *Birds in the storm*, 2010

Esperanza Spalding, *Chamber Music Society*, 2010

Keny Arkana, *Désobéissance civile*, Polydor 2008

Secteur jeunesse

Instant ciné

Mercredi 9 février de 15h à 16h30

pour les enfants de 7 à 11 ans

Sur inscription à la médiathèque - places limitées

Contes

Mercredi 16 février

de 14h à 14h45 pour les enfants de 5 à 7 ans

de 15h à 15h45 pour les enfants de 3 à 4 ans

Sur inscription à la médiathèque - places limitées

CONTACT

Tél : 04 42 46 34 00

Fax : 04 42 46 34 01

Courriel : mediavelaux@yahoo.fr

Site : www.mediathèque-velaux.fr

HORAIRES

Mardi et vendredi de 15h à 19h

Mercredi de 9h30 à 12h30

et de 14h à 18h

Samedi de 9h30 à 13h

Pendant les vacances scolaires

(du 21 février au 5 mars inclus)

les mardis de 14h à 17h,

les mercredis de 9h30 à 12h30 et

de 14h à 18h,

les vendredis de 14h à 17h et les

samedis de 9h30 à 13h

Infos jeunes EVEA

(Espace Velauxien d'Education et d'Animation)

NOS OBJECTIFS

- organiser, gérer et promouvoir des initiatives relatives à l'animation socioculturelle de la commune,
- contribuer à la mise en oeuvre de la politique de loisirs en direction de l'enfance et de la jeunesse,
- animer des dispositifs liés au développement du projet éducatif local de la commune.

Le secteur Enfance-Jeunes est animé par une équipe de professionnels, placé sous la responsabilité d'un bureau, subventionné par la commune, agréé par la CAF, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la DISS.

LA NEWSLETTER D'EVEA

EVEA vous propose de rejoindre le cercle des lecteurs de notre newsletter. Inscrivez-vous vite sur le site centredeloisirs-evea.org et vous recevrez par mail au début de chaque mois tous les événements qui font la vie du centre de loisirs.

Vous pourrez également visualiser les programmes des secteurs dans lesquels évoluent vos enfants, que ce soit le **Jardin d'enfants**, les **Zinzins**, le **Club J** et la **Cité jeunes**.

POLE ADMINISTRATIF

SEJOUR SKI 2011 A VARS du 17 au 23 avril

Tous les renseignements se trouvent dans la plaquette disponible au secrétariat. Renseignez-vous sur la date d'inscription qui aura lieu durant le mois de février.

SECTEUR PETITE ENFANCE - ENFANCE - CLUB J

Les Zinzins

Ce mois-ci les sujets tels que la ressemblance entre les générations, " Velaux d'antan " et " nos ancêtres les gaulois " vont être abordés sous forme de jeu. Les activités proposées : un arbre généalogique, le portrait des parents et des grands -parents, une interview et la préparation de crêpes pour le goûter prévu **le 9 février**, avec les résidents de " Mon village ".

Sans compter notre contribution au Prix Chronos, projet proposé par le CRILJ pour découvrir des ouvrages ayant pour thème " les relations entre les générations ". Nous parcourerons la sélection de livres par petits groupes, avec les enfants.

Le Jardin d'enfants

Pour les Toon's et les Kid's, les personnes âgées raconteront leurs histoires " d'avant ". Nous effectuerons des portraits, petits et grands, au travers d'un échange magique dans le temps, sans oublier notre " crêpes party " du 9 février.

Le Club J

" Un dîner presque parfait " enfin chez nous à Velaux ! Les Club J, en petits groupes, vont passer les sélections pour être le meilleur cuisinier du Club J. Tout cela sera filmé, comme dans l'émission.

Un peu de sport après un bon repas ? Un tournoi multisports sera organisé ! Le Club J et les Ados se grefferont au goûter du 9 février.

LA CITE JEUNES

Les vacances sont déjà là !

Nous proposons aux filles une petite après-midi détente au hammam, avec gommage au savon noir et argile ; tout un programme aux senteurs orientales. Qu'en pensez-vous ? Venez vous renseigner et vous inscrire auprès des animateurs.

On n'oublie pas les garçons avec une sortie " Jorky ball " à Istres. Les filles qui souhaitent jouer ou se transformer en "pompom girls " sont les bienvenues.

Renseignements et inscriptions à la Cité Jeunes.



EVEA

Centre de loisirs

Avenue A. de Beaucaire

Tél : 04 42 74 81 40

Courriel : evea.association@free.fr

Site : www.centredeloisirs-evea.org



Agenda

MAR 1ER FEV

AMIS DE LA MEDIATHEQUE

Assemblée générale à la médiathèque à 18h30.

DU SAM 5 AU DIM 6 FEV

ASSOCIATION DES RANDONNEURS

Sortie raquettes à Névaches.

DIM 6 FEV

LA BOULE VELAUXIENNE

Loto à la MPT à 14h30.

JEU 10 FEV

ECOLES

Rencontres USEP, stade Albert Camus, le matin.

L'ESTRAMBORD

Cours de cuisine " Lou Pebre d'Ai " à la MPT à 14h :
cuisses de poulet à la provençale et beignets aux fers à
l'ancienne.

Entrée gratuite, ouvert à tous.

VEN 11 FEV

ASSOCIATION DES RANDONNEURS

Sortie à Oppède-le-Vieux. Rdv à la MPT à 7h45.

DIM 13 FEV

ASSOCIATION DES RANDONNEURS

Sortie à Velaux (Les Fauconnières). Rdv à la MPT à 8h45.

MAR 15 FEV

ASSOCIATION DES RANDONNEURS

Randonnée de l'après-midi. Rdv à la MPT à 13h15.

VEN 18 FEV

AMIS DE LA MEDIATHEQUE/ASTRO-CLUB DE VELAUX

Soirée " A la rencontre des étoiles " avec Paul Colombier
et le conteur Jean Lambert à la médiathèque à 19h30.

SAM 19 FEV

AS VELAUX GYM

Compétition régionale, salle Roger Couderc.

CROIX-ROUGE

Loto à la MPT à 14h.

DIM 20 FEV

ASSOCIATION DES RANDONNEURS

Sortie à Mérindol. Rdv à la MPT à 7h45.

JEU 24 FEV

ARAC

Permanence à la salle des fêtes, place Caire , de 9h30 à 11h30.

VEN 25 FEV

ASSOCIATION DES RANDONNEURS

Sortie à la Forêt Fabreguas. Rdv à la MPT à 7h45.



Imprimé sur papier recyclé